



Reçu pour frais de mission

Je soussigné, Philippe PARENT, atteste avoir reçu la somme de 161,10 € en espèce de la part de mon employeur, l'association 7 Lieux. Cette somme correspond aux frais de repas, soit 9 repas x 17,90 €, pour la réalisation de la mission intitulée « Mangapolis » qui se déroulera du 23 au 27 mars 2015.

Fait en 2 exemplaires
à Lille le 20 mars 2015

Le salarié
Philippe PARENT

OPÉ MANGAPOLIS
CAISSE

L'employeur
Luc ARNOLD
Directeur

ASSOCIATION 7 LIEUX
SIRET: 79306705300014 - APE 9002Z
09 72 46 49 16
12 . RUE D. ARTOIS 59000 LILLE
BUREAU@7LIEUX.ORG

7 Lieux : 12, rue d'Artois - 59000 LILLE - 09.72.46.49.16 - bureau@7lieux.org

Consultez notre site : 7-lieux.fr

N°SIRET : 799 067 053 00014 - N° TVA intracommunautaire: FR13790067053

Licences Entrepreneur du Spectacle N°1076640 - 1076641

Label Prestataire Spectacle Vivant N°784